



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

## Première Commission

1<sup>re</sup> séance

Vendredi 16 septembre 2011, à 12 h 15  
New York

*Président* : M. Viinanen ..... (Finlande)

*La séance est ouverte à 12 h 15.*

### Déclaration du Président

**Le Président** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaite une chaleureuse bienvenue à toutes les délégations qui participeront aux délibérations de la Première Commission à la présente session. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec chacun ici au cours des semaines à venir et je compte, comme d'habitude, sur l'appui et la coopération intense de tous dans cet effort collectif pour mener à bien les travaux capitaux de la Commission dans une perspective de long terme.

### Point 5 de l'ordre du jour

#### Élection des bureaux des grandes commissions

##### Élection des vice-présidents et du rapporteur

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront qu'à sa séance de juin, la Commission a élu le Président et reporté l'élection des autres membres du Bureau à une date ultérieure. En conséquence, le but de la séance d'aujourd'hui est d'élire les trois vice-présidents et le rapporteur, qui compléteront la composition du Bureau. J'ai le plaisir d'informer la Commission que j'ai reçu des lettres des groupes régionaux dans lesquelles ils désignent leur candidat respectif pour ces postes. Les candidats désignés pour la vice-présidence sont : du Groupe des

États d'Afrique, M. Amr Aljowaily, de l'Égypte; du Groupe des États d'Asie, M. Mohammad F. A. O. AlMutairi, du Koweït; et du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, M<sup>me</sup> Ayesha Borland, du Belize.

Étant donné que ces trois candidatures ont été approuvées à l'unanimité par leur groupe régional respectif, puis-je considérer que la Commission souhaite les élire par acclamation vice-présidents de la soixante-sixième session de la Première Commission? Je n'entends pas d'objection.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Pour le poste de rapporteur, le Groupe des États d'Europe orientale a désigné M. Archil Ghoghechkori, de la Géorgie. Puis-je considérer que la Commission souhaite élire par acclamation M. Archil Ghoghechkori rapporteur de la soixante-sixième session de la Première Commission? Je n'entends pas d'objection.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avec l'appui actif des membres, la présidence et le Bureau entendent avoir mené à bien les travaux de la Commission dans les premiers jours de novembre. À cet égard, la présidence compte sur le concours, le savoir-faire et la sagesse collective des trois Vice-Présidents, M. Amr Aljowaily, de l'Égypte, M. Mohammad F. A. O. AlMutairi, du Koweït, et M<sup>me</sup> Ayesha Borland, du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Belize, ainsi que du Rapporteur, M. Archil Ghoghechkori, de la Géorgie.

Pour pouvoir mener à bien leurs travaux, la présidence et le Bureau compteront beaucoup, pendant toute la session, sur l'esprit de coopération et de souplesse de chacun. Je suis également convaincu que la Commission bénéficiera une fois encore du plein appui du Bureau des affaires de désarmement et du Département de l'Assemblée générale et de la gestion

des conférences, dirigés respectivement par M. Sergio Duarte et M. Shaaban Muhammad Shaaban.

Notre travail est terminé pour la journée et je vais maintenant lever la séance. Je demande aux membres de bien vouloir suivre les annonces parues dans le *Journal* pour toute information, comme celle-ci, concernant les travaux de la Commission au cours de l'année.

*La séance est levée à 12 h 20.*